

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 13 : Droit et travail social : approches spécifiques			
Code	SOAS2B13AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Jean-Michel BRINAERT (jean-michel.brinaert@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'acquisition de connaissances théoriques et législatives utiles à l'exercice de la profession d'assistant social au sein de deux champs spécifiques d'intervention que sont le secteur de la justice (maison de justice, prisons, etc.) et le secteur de l'aide à la jeunesse (SAJ, SPJ, etc.).

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier les sources juridiques de référence en utilisant adéquatement la législation relative à la matière enseignée.
- II. Connaître et comprendre les principaux éléments des dispositifs légaux et institutionnels.
- III. Exploiter la législation à partir de situations rencontrées.
- IV. Développer une réflexion critique sur les politiques menées dans chacun des secteurs et les enjeux s'y rapportant.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B13ASA	Aide et protection de la jeunesse	18 h / 1.5 C
SOAS2B13ASB	Droit pénal	18 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B13ASA	Aide et protection de la jeunesse	15
SOAS2B13ASB	Droit pénal	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 2.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Aide et protection de la jeunesse 50% Droit pénal 50%

Exceptions

- 1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- 2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- 3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR

(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Aide et protection de la jeunesse			
Code	7_SOAS2B13ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'acquisition pour l'étudiant de la connaissance théorique et de la compréhension de l'évolution, des enjeux et du fonctionnement général du dispositif d'aide et de protection de la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles, dispositif dans lequel l'assistant(e) social(e) est amené(e) à prendre une part active, notamment dans l'élaboration et l'accompagnement des mesures, consenties ou contraintes, à l'égard des mineurs et de leurs parents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- I. décrire et expliquer les politiques successives en matière d'aide et de protection de la jeunesse ainsi que les motifs et principes qui constituent, aujourd'hui, le fondement du dispositif légal;
- II. identifier des différentes instances décisionnelles en matière d'aide et de protection de la jeunesse;
- III. décrire et expliquer les compétences légales et institutionnelles de ces instances (actions et mesures respectives, procédures spécifiques à leurs fonctions);
- IV. distinguer les différents services spécialisés, privés et publics, en matière d'aide et de protection de la jeunesse;
- V. développer une réflexion critique à propos du dispositif d'aide et de protection de la jeunesse et de ses enjeux sociétaux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Historique de l'Aide à la Jeunesse.
- Le Décret du 4 mars 1991 relatif à l'Aide à la Jeunesse : missions et interventions du Conseiller de l'Aide à la Jeunesse (Service de l'Aide à la Jeunesse), du Tribunal de la Jeunesse (branche du Tribunal de la Famille et de la Jeunesse) et du Directeur de l'Aide à la Jeunesse (Service de Protection judiciaire), le droit des jeunes et des familles, la prévention générale.
- La Loi du 8 avril 1965 (remaniée en 2006) : missions et interventions du Tribunal de la Jeunesse, mesures prises à l'égard du jeune ayant commis un fait qualifié infraction, procédures spécifiques, mesures à l'égard des parents.
- Le Délégué général aux droits de l'enfant : rôle et missions.
- Le Décret du 12/5/2004 relatif aux enfants victimes de maltraitance : missions des intervenants, rôle des équipes SOS Enfants, formation et information.
- Les services spécialisés de l'aide à la jeunesse, publics (IPPJ, SAMIO...) et privés (SAAE, SAIE, COE...).

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral (avec présentation fonctionnelle et analyse des textes légaux).
- Utilisation pour certaines parties du cours d'un schéma fonctionnel progressif (avec approche déductive).
- Approche par situations-problèmes : illustrations à partir d'études de cas, sur base de génogrammes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise en évidence verbale progressive d'éléments d'acquis pédagogiques indispensables à la réussite.

Ouvrages de référence

Textes légaux :

- Décret du 4 mars 1991 relatif à l'Aide à la Jeunesse.
- Loi du 8 avril 1965 (2006) relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait.
- Décret du 12 mai 2004 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Décret du 20 juin 2002 instituant un Délégué général aux Droits de l'Enfant.
- Arrêté général et arrêtés spécifiques (1999) instituant les services privés spécialisés.

Supports

- Syllabus, complété par notes de cours.
- Présentation powerpoint (première partie).
- Schémas fonctionnels et génogrammes au tableau.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Tout au long du cours, une vingtaine de questions d'examen potentielles sont présentées officiellement aux étudiants, ce qui amène à éviter la dispersion et à concentrer la préparation de l'évaluation autour de sujets majeurs, indispensables, au final, à l'apprentissage.

Une épreuve écrite permettra d'évaluer les compétences de l'étudiant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit pénal			
Code	7_SOAS2B13ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Michel BRINAERT (jean-michel.brinaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La réaction sociale à la transgression d'une norme pénale relève de la compétence de l'état (l'ordre judiciaire). Celui-ci est chargé de la répression des comportements que le droit pénal interdit. L'objectif est la défense et la préservation des intérêts de la société tout en garantissant le respect des droits de la personne qui en fait l'objet (l'auteur de l'infraction). Ce cours vise à rendre les étudiants capables d'expliquer les principes qui dictent le droit pénal, de comprendre les différentes étapes constitutives de la procédure pénale et d'en identifier les différents acteurs, et enfin, de développer un esprit critique quant aux préjugés pouvant être véhiculés dans l'opinion publique.

L'acquisition d'un vocabulaire, d'une terminologie spécifique vise également à donner à l'étudiant les outils qui lui permettront dans sa vie professionnelle à venir, en qualité de travailleur social, d'informer tout bénéficiaire (auteur, victime, tiers) du fonctionnement de l'action publique et des droits inhérents à l'action civile (la victime).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de/d' :

1. Décrire et expliquer les bases du système de justice pénale belge, et des lois particulières en droit pénal.
2. Décrire et expliquer la base des droits des victimes.
3. Identifier et nommer les acteurs du procès pénal.
4. Identifier les principales institutions judiciaires.
5. Expliquer le schéma de la procédure pénale, et ses différentes phases.
6. Définir la notion de secret professionnel, et ses particularités dans le cadre du travail social sous mandat judiciaire ;
7. Définir l'état de nécessité et nommer les conditions requises pour l'établir. Ces notions devront permettre à l'étudiant d'analyser les situations problématiques le mettant en conflit avec son secret professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Première partie : Notions de droit pénal et de procédure pénale

Chapitre 1 : Notions de droit pénal

Section 1 : Définition et distinction avec d'autres notions

Section 2 : Les finalités du droit pénal

Section 3 : Le principe de la légalité

Chapitre 2 : L'infraction

Section 1 : Définition de l'infraction et les éléments constitutifs de l'infraction

Section 2 : La classification tripartite des infractions

Chapitre 3 : Les acteurs du droit (pénal)

Section 1 : Les 3 pouvoirs constitutionnels

Section 2 : Les cours et tribunaux

Chapitre 4 : le procès pénal

Section 1 : L'action publique et l'action civile

Section 2 : La phase préliminaire du procès pénal

Section 3 : Le déroulement du procès pénal

Deuxième partie : La peine et les lois particulières.

Chapitre 1 : La peine

Section 1 : Notion et caractère

Section 2 : La classification des peines

Section 3 : Les éléments influençant le taux de la peine

Section 4 : l'effacement des condamnations et la réhabilitation

Chapitre 2 : La médiation pénale

Chapitre 3 : La détention préventive et les alternatives à la détention préventive

Chapitre 4 : La probation

Chapitre 5 : La peine de travail autonome

Chapitre 6 : La peine de probation autonome

Chapitre 7 : La peine de surveillance électronique

Chapitre 8 : Les modalités d'exécution de la peine privative de liberté

Chapitre 9 : La défense sociale

Chapitre 10 : Le travail social sous mandat judiciaire (extra muros) dans le cadre des lois particulières

Chapitre 11 : Le travail avec les victimes d'infractions : la place de la victime dans la procédure pénale

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Enseignement assisté par ordinateur

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- Damien VANDERMEERSCH, Éléments de droit pénal et de procédure pénale, Bruxelles, Editions juridiques, La Charte, 2012.
- Nathalie-Colette- BASECQZ, Manuel de droit pénal, L-L-N, Editions Anthemis, 2010.
- Olivier MICHIELS, Daisy CHICHOYAN, Patrick THEVISSEN, La détention préventive, L-L-N, Edition Anthemis, 2010.
- Droit de l'exécution des peines, Bruxelles, Editions La Charte, 2008.
- Lucien NOUWYNCK, « La position des différents intervenants psycho-médico-sociaux face au secret professionnel dans le travail avec les justiciables », RDPC, juin 2002 (mise à jour du texte en juillet 2008).
- Syllabus de la formation organisée par l'asbl Arpège-Prélude- Justice pénale : Mode d'emploi, Nivelles le 26/04/2012.
- Documentation interne des maisons de justice et notes internes au parquet : **Loi pot-pourri II**

Supports

1. Sillabus
2. Présentation powerpoint
3. Schémas de la procédure pénale, de médiation pénale, d'exécution des peines.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en première session.

Examen écrit en seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 : Droit social			
Code	SOAS2B14AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Laurence MARKEY (laurence.markey@helha.be) Laura BERTRAND (laura.bertrand@helha.be) Nathalie ORBAN (nathalie.orban@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Christophe BEDORET (christophe.bedoret@helha.be) Stéphane HAUTENAUVE (stephane.hautenauve@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Laurence MARKEY (laurence.markey@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Laura BERTRAND (laura.bertrand@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Laurence MARKEY (laurence.markey@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la compréhension du contexte socio-économique, historique et politique dans lequel s'inscrit le droit social afin de cerner les enjeux liés à la protection sociale. A ce titre, elle outille le futur assistant social en tant que garant des droits individuels et collectifs. Elle comporte deux volets, sécurité sociale et droit du travail.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître les mécanismes de couverture et de protection sociale
- II. Cerner les droits et obligations de tout travailleur et assuré social
- III. Trouver des réponses et proposer des solutions dans le cadre de situations concrètes

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B14ASA Droit social

60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B14ASA Droit social

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit social			
Code	7_SOAS2B14ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christophe BEDORET (christophe.bedoret@helha.be) Stéphane HAUTENAUVE (stephane.hautenauve@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le droit social comporte deux volets : le droit du travail (travailleurs salariés, indépendants, statutaires ; relations individuelles et collectives entre les employeurs et les travailleurs salariés) et le droit de la sécurité sociale (soins de santé et indemnités, chômage, pension, allocations familiales, allocations d'handicapé, revenu d'intégration sociale et aide sociale, accidents du travail et maladies professionnelles, etc.).

Les enjeux liés à la protection sociale s'inscrivent dans un contexte socio-économique, historique et politique.

Les droits sont conditionnés et contrebalancés par un certain nombre d'obligations, tant pour les travailleurs que pour les assurés sociaux.

Les procédures, tant sur plan administratif que judiciaire, sont complexes.

Les systèmes de sécurité sociale sont entremêlés.

L'assistant social, en tant que professionnel de l'action sociale, remplit un rôle majeur, en faveur d'un public fragilisé, dans l'« accès » au droit social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les concepts du droit du travail doivent être compris et être manipulés par l'étudiant.

L'étudiant doit identifier les institutions qui forment le système de sécurité sociale en Belgique, ainsi que les articulations au sein des différents régimes de sécurité sociale (avantages, conditions, procédures, ...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1ère partie - Droit du travail :

Le cours s'articule autour des points suivants :

1. Introduction : travailleurs ; normes ; juridictions et administrations ;
2. Notion de contrat de travail : éléments constitutifs ; preuve ; effets ;
3. Types de contrat de travail : CDI, CDD, etc. ;
4. Exécution du contrat de travail : obligations ; bien-être ; harcèlement ; sanctions civiles et pénales ;
5. Dissolution du contrat de travail

- modes de rupture du droit commun ;
 - congé moyennant préavis ;
 - congé pour motif grave ;
 - congé abusif - licenciement manifestement déraisonnable ;
 - acte équipollent à rupture ;
 - documents sociaux, outplacement, etc. ;
6. Suspension du contrat de travail : congé de maternité, congé-éducation, crédit-temps, etc. ;
7. Questions spéciales de droit individuel :
- droit aux allocations de chômage ;
 - droit au revenu d'intégration sociale et à l'aide sociale (CPAS) ;
 - secret professionnel, etc. ;
8. Questions spéciales de droit collectif :
- comité pour la prévention et la protection au travail ;
 - conseil d'entreprise ;
 - délégation syndicale ;
 - grève.

2ème partie - Droit de la sécurité sociale :

Assurance soins de santé et indemnités, pension, allocations familiales, allocations d'handicapé, assurance accidents du travail, maladies professionnelles.

Démarches d'apprentissage

- o Enseignement de type magistral
- o Exercices : examen de documents, résolution de cas pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses durant le cours.

Ouvrages de référence

- « Droit du travail » (W. VAN EECKHOUTTE et V. NEUPREZ, Kluwer)
- « Eléments de droit du travail » (A.-V. MICHAUX, Larcier)
- « Droit de la sécurité sociale » (J.-F. FUNCK, Larcier)

Supports

Note de cours ;

Documents relatifs au droit social (loi, convention collective de travail, contrat de travail, règlement de travail, fiche de salaire, lettre de licenciement, formulaire C4, citation en justice, plainte, jugement, article de presse, décision administrative, etc.)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Est matière d'examen tout (et uniquement) ce qui est évoqué et développé au cours.

1ère partie - Droit du travail :

- examen écrit (1h) en juin et en septembre ;
 - questions :
- Ø questions « vrai ou faux » + justification, en une ligne, de chaque réponse ;
- Ø question « réflexion » - résolution d'un cas pratique.

2ème partie - Droit de la sécurité sociale :

examen oral en juin et en septembre.

Pondérations

La note de cette activité d'apprentissage représente une pondération de 5/60 du Bloc 2.

Droit du travail : 2/5ème de la note. Droit de la sécurité sociale : 3/5ème de la note.

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation intégrante et absorbante, c'est-à-dire qu'il faut avoir présenté les deux parties de l'AA 'Droit social' pour que la moyenne pondérée puisse être réalisée. Et donc, en cas de mention CM, ML, PP, PR, Z ou FR dans une des deux parties, la mention dont question sera la note portée à l'activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe + Exo	40%/60%	Exe + Exo	40%/60%

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

voir la réglementation générale des examens.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 15 : Economie sociale			
Code	SOAS2B15AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Bernard CONTER (bernard.conter@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à parfaire la compréhension des mécanismes de l'économie et l'analyse de leur impact sur les inégalités sociales. Pour cela, elle propose à l'étudiant de découvrir une autre manière de penser l'activité économique et ses articulations avec le social. Ce faisant, elle pose l'Economie sociale comme une alternative permettant de replacer l'homme au centre de l'activité économique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 : Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 : Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et comprendre le concept d'économie sociale
- II. Expliquer les principes inhérents à l'économie sociale
- III. Identifier sa spécificité au regard des autres courants de pensée économique
- IV. Mesurer l'impact des choix économiques sur les politiques sociales
- V. Apporter une réflexion personnelle et argumentée sur les alternatives qu'offre l'économie sociale

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B15ASA Economie sociale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B15ASA Economie sociale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie sociale			
Code	7_SOAS2B15ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'économie sociale s'inscrit dans le prolongement du cours d'économie de première année. En effet, après avoir analysé le système économique néolibéral et montré les inégalités économiques et sociales qu'il génère, le cours d'économie sociale a pour objet d'envisager une alternative à ce système. Il s'agit de situer l'activité de production et de consommation de biens et service en phase avec les enjeux sociétaux actuels entre autre le développement durable et la promotion des droits économiques et sociaux.

Il est essentiel pour de futurs assistants sociaux de cerner les articulations entre les sphères économiques et sociales afin de contribuer au développement d'une économie au service de l'homme et en lien avec les divers besoins des populations. Il s'agira de montrer que l'économie sociale, par sa diversité, son pluralisme idéologique, et ses contours non figés, contribue à une répartition plus juste des ressources de la collectivité et une production de biens et de services dans le respect des valeurs humaines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- I. Citer les valeurs inhérentes à l'économie sociale.
- II. Extraire d'une présentation d'institution la manière dont elle décline, dans le travail quotidien, ces valeurs.
- III. Synthétiser, analyser et critiquer les éléments permettant de dire que l'économie sociale s'affirme comme vecteur de développement durable
- IV. Au travers d'une expérience concrète, traduire l'action des entreprises d'économie sociale comme soutenant les droits économiques et sociaux des populations.
- V. Contextualiser un projet d'économie sociale en fonction de critères socioéconomiques d'une région.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction : présentation de l'économie sociale et des valeurs humanistes qui la guident.
- Retour sur le développement du capitalisme et les inégalités socioéconomiques qui en découlent
- L'économie sociale et le développement durable
- L'économie sociale comme vecteur de promotion et d'effectivité des droits économiques et sociaux
- Analyses d'expériences de terrain dans les pays du nord comme du sud.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, travaux de groupe, visites d'entreprise, intervention d'invités, analyse d'expériences de terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses pendant le cours.

Ouvrages de référence

Bibliographie non exhaustive

- Articles de la presse quotidienne et extraits de divers articles scientifiques
- ATTALI J., L'économie positive, éditions fayard, 2013.
- BARDOS-FELTORONYI N., Comprendre l'économie sociale et solidaire, éditions couleur livres, 2004.
- DE BOISREDON M., Inventer une économie Yin et Yang, témoignage d'une femme de terrain pour un monde plus juste, Presses de la renaissance, 2006.
- DEFOURNY J et al, L'économie sociale au Nord et au Sud., éditions de boeck, 2006.
- De Lima P. sous la direction de, voyage au cœur d'une révolution : la microfinance contre la pauvreté, éditions Lattès, 2007.
- NOWAK M., L'espoir économique, éditions Lattès, 2010.
- STIGLITZ J., Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international, éditions Les liens qui libèrent, 2010.
- SYBILLE H., La voie de l'innovation sociale, éditions rue de l'échiquier, 2011.

Supports

Visites. Des powerpoints sont à disposition des étudiants. Quelques documentaires sont visionnés et analysés en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Juin et septembre : examen écrit portant sur l'ensemble de la matière du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

voir la réglementation générale des examens

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 16 : Méthodologie de la recherche sociale			
Code	SOAS2B16AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition de savoir-faire spécifiques permettant de relier le champ de la recherche sociale à la pratique du travail social. Elle permet à l'étudiant d'expérimenter les outils et méthodologies de la recherche utiles à l'analyse des faits sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier, décrire et appliquer les étapes clés à mettre en place lors de la réalisation d'une recherche sociale
- II. Utiliser les méthodes qualitatives et quantitatives propres à la recherche sociale
- III. Mobiliser et organiser des informations pour en dégager une analyse rigoureuse des faits sociaux
- IV. Tirer les enseignements de la recherche au niveau de la pratique du travail social
- V. Développer un positionnement professionnel à partir de cette analyse

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche sociale			
Code	7_SOAS2B16ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'acquisition et l'approfondissement de compétences transversales (esprit critique, rigueur, méthode d'analyse) et de compétences spécifiques à la pratique de recherche détaillées ci-dessous.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences spécifiques à la pratique de recherche :

- I. Observer une situation sociale dans l'espace public, en rendre compte et poser une question de recherche sociologique.
- II. Formuler des questions, administrer un questionnaire, traiter et analyser des données quantitatives.
- III. Mener un entretien compréhensif et en analyser le contenu.
- IV. Participer à une analyse en groupe et formuler des pistes de travail ou recommandations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction générale aux méthodes d'observation et à la démarche de recherche en sciences sociales (d'après un canevas de R. QUIVY & L. VAN CAMPENHOUDT (2005).

- Formulation d'une question de départ
- Phase exploratoire
- Enoncé d'une problématique
- Construction d'un modèle d'analyse
- Observation et récolte de données sur le terrain
- Traitement et analyse de données quantitatives et qualitatives ;
- Conclusions, pistes, recommandations.

Modules d'acquisition de compétences spécifiques

- Développement du sens de l'observation.
- Approfondissement des méthodes quantitatives (conception et administration d'un questionnaire, traitement et analyse des données quantitatives, utilisation de paramètres statistiques).
- Réalisation d'un entretien compréhensif (technique de l'entretien, approche semi-inductive, analyse de matériaux qualitatifs).

- Initiation à une méthode d'analyse collective de problématiques sociales : méthode d'analyse en groupe et/ou focus groupes.

Démarches d'apprentissage

- Exposés.
- Exercices en sous-groupes.
- Mises en situation.
- Analyse collective de problématiques sociales.
- Echanges critiques sur les méthodes, leur utilisation et les résultats.
- Travaux en binôme, en groupe et travaux individuels.
- Suivi et commentaires des travaux.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Guidance des travaux en voie d'élaboration durant les séances cours.
- Possibilité d'amélioration des travaux insuffisants pour les modules 1 (observation sociologique) et 3 (entretien compréhensif), dans les limites de l'agenda.

Ouvrages de référence

- BERTHIER N. (1988). Les techniques d'enquêtes, Paris : Armand Colin
- DEPELTEAU Fr. (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles : De Boeck
- DE SINGLY Fr., GIRAUD C., MARTIN O. (2010). Nouveau manuel de sociologie, Paris : Armand Colin
- DUBAR C. (2006). Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes, Paris : Belin
- KAUFMANN J.-Cl. (1996). L'entretien compréhensif, Paris : Nathan
- MAYER R., OUELLET Fr., SAINT-JACQUES M.-Chr., TURCOTTE D. et al. (2000). Méthodes de recherche en intervention sociale, Canada : Gaëtan Morin
- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L. (2005). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod
- VAN CAMPENHOUDT L., CHAUMONT J.-M., FRANSSSEN A. (2005). La méthode d'analyse en groupe. Application aux phénomènes sociaux, Paris : Dunod

Supports

- Notes de cours.
- Fichiers powerpoint.
- Textes scientifiques.
- Documents audiovisuels.
- Consignes de travail par module.
- Photographies réalisées par les étudiants lors du travail d'observation (module 1).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant est évalué en cours d'année sur base de la réalisation de plusieurs travaux :

Module 1 : au premier quadrimestre, en binôme, réalisation d'un travail d'observation, formulation d'une question de recherche et synthèse d'une lecture (6 points).

Module 2 : au début du second quadrimestre, en groupe, réalisation d'un questionnaire, enquête, mise en forme et analyse des résultats (5 points).

Module 3 : au cours du second quadrimestre, en individuel, réalisation d'un entretien compréhensif (5 points).

Module 4 : à la fin du second quadrimestre, participation à une analyse en groupe (4 points).

Il est obligatoire de remettre les trois travaux et de participer à l'analyse en groupe ; la cote finale est donc constituée de 4 cotes. La cote d'un travail non remis ou la non participation à l'analyse en groupe est absorbante, c'est-à-dire qu'un travail non remis vaut 0, et la cote finale sera donc égale à 0, quels que soient les points obtenus aux autres travaux.

Il est possible d'améliorer un travail en échec pour les modules 1 et 3 au plus tard deux semaines après la communication des résultats. La cote sera cependant plafonnée à 12/20. Tout travail remis hors délai sera pénalisé d'un tiers des points sans possibilité d'amélioration.

Pour la seconde session, si l'étudiant n'a pas obtenu 10/20 à un ou plusieurs modules, il doit représenter le ou les modules concernés, c'est-à-dire qu'il doit refaire un ou plusieurs travaux et, dans le cas de l'analyse de groupe, il doit présenter un résumé d'un chapitre imposé du livre de L. VAN CAMPENHOUDT, J.-M. CHAUMONT et A. FRANSSEN sur « La méthode d'analyse en groupe. Application aux phénomènes sociaux » (Paris, Dunod, 2005).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 17 : Philosophie sociale et politique			
Code	SOAS2B17AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à appréhender les enjeux politiques et éthiques de notre société autour des questions telles que la justice, la démocratie, les droits de l'Homme etc. Elle apporte des éléments de connaissance et de compréhension afin de donner le goût et les moyens aux étudiants de prendre part au débat citoyen.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et poser un regard critique sur les différents courants de philosophie sociale et politique
- II. Découvrir et interroger les enjeux politiques et éthiques qui sous-tendent les débats contemporains
- III. S'interroger sur sa place de citoyen et son rôle d'acteur social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B17ASA Philosophie sociale et politique

24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B17ASA Philosophie sociale et politique

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie sociale et politique			
Code	7_SOAS2B17ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de philosophie sociale vise à amener les étudiants à se questionner sur la place de l'homme – en tant que sujet de droit naturel – dans le contexte socio-juridique.

Une approche historique et critique des fondements des droits de l'homme permettra d'engager le débat sur des questions actuelles - la justice notamment - et aussi sur leur expérience de terrain en vue de promouvoir les droits de l'homme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Repérer et promouvoir les droits de l'homme afin de permettre l'émancipation des personnes ou des groupes.
- II. Identifier, décoder les courants de pensée, leurs valeurs et les questionner.
- III. Construire un regard critique.
- IV. Analyser les situations sociales du point de vue des droits et de leur effectivité.
- V. Mettre en débat des questions d'actualité concernant les questions de droits et de libertés.
- VI. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

- Première partie : 1. Définition et contenu des droits de l'homme 2. Conception philosophique : le droit naturel.
- Deuxième partie : Approche historique des différents concepts liés au droit naturel.
- Troisième partie : Critiques des droits de l'homme.
- Quatrième partie : La négation des droits.
- Cinquième partie : Penser la justice : quelques conceptions actuelles.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Moments interactifs liés à l'actualité.
- Projections de documents audio-visuels suivis de discussions.
- Présentation et discussions sur base de lectures.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des temps de questions-réponses à la demande des étudiants.
- Notes de cours.

Ouvrages de référence

- ARENDT H., Condition de l'homme moderne, Calmann Lévy, 1983
- DELRUELLE E., L'humanisme, inutile et incertain ?, Labor, 1999
- DIJON X., Les droits tournés vers l'homme, Cerf, 2009
- HAARSCHER G., Philosophie des droits de l'homme, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1993
- SEN A., L'idée de justice, Flammarion, 2010
- ZWARTHOED D., Comprendre la pauvreté, P.U.F., 2009
- SANDEL M., Justice, Albin Michel, 2016.

Supports

- Synthèse des notes de cours version papier et sur Claroline
- Textes disponibles en version papier et sur Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit réalisé à partir des apports théoriques et de leur expérience professionnelle.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100% dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 18 : Compléments de sciences psychologiques			
Code	SOAS2B18AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Nathalie MAHIEU (nathalie.mahieu@helha.be) Cécile HENRARD (cecile.henrard@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à acquérir les connaissances relatives au développement de la personne humaine de sa naissance à l'âge adulte. Elle propose aussi un panorama des différents troubles psychologiques allant des troubles « ordinaires » à la psychopathologie. Elle vise à amener l'étudiant à construire des repères théoriques nécessaires à la compréhension d'un diagnostic clinique et à la conception de l'intervention sociale. Ce faisant, elle permet de circonscrire, questionner et donner les éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS**
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie
- II. Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle
- III. Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social
- IV. Identifier et situer les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	24 h / 2 C
SOAS2B18ASB	Psychopathologie	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	20
SOAS2B18ASB	Psychopathologie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Psychologie du développement 50% Psychopathologie 50%

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	7_SOAS2B18ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de psychologie du développement, en deuxième année, permet à l'étudiant de se familiariser avec les contenus, les méthodes, les modèles, le langage et quelques grands auteurs propres à cette discipline.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Décrire, expliquer et synthétiser les grandes étapes du développement psychologique de la personne humaine telles qu'elles ont été présentées dans le cours.
- II. Expliquer les principaux concepts, méthodes et modèles propres à la discipline en utilisant le vocabulaire approprié.
- III. Reconnaître ces étapes, concepts, méthodes et modèles dans des descriptions théoriques, dans des expériences ou dans des vignettes cliniques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le développement socio-affectif, de la naissance à l'âge adulte.
- La diversité des modèles descriptifs et explicatifs du développement socio-affectif : modèles psychanalytiques (Freud, Klein, Winnicott, Rank, Dolto,...) et théories de l'attachement (Bowlby, Ainsworth, Main,...).

Démarches d'apprentissage

- Exposés ex cathedra.
- Visionnement de vidéos pour illustrer les contenus.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste détaillée d'objectifs opérationnels, des exemples de questions d'examen et un questionnaire de type « vrai-faux » avec corrigé sont donnés dans le syllabus.

Ouvrages de référence

Une liste complète de références bibliographiques est donnée dans le syllabus.

Supports

- Syllabus
- Présentation PowerPoint
- Vidéos
- Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités précises des examens sont décrites dans le syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Pour des questions d'organisation, la forme de l'examen de seconde session pourrait être changée d'oral en écrit. Les étudiants en seraient alors avertis début juillet lors de la diffusion de l'horaire de seconde session.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopathologie			
Code	7_SOAS2B18ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de psychopathologie contribue à développer les connaissances théoriques relatives à différents troubles psychologiques, allant des troubles ordinaires à la psychopathologie. Le cours apporte les repères nécessaires à une approche biopsychosociale des troubles, considérant leurs symptômes et facteurs étiologiques, ainsi que leurs incidences aux niveaux individuel, familial et socio-économique. Le cours présente le cadre structurel et le dispositif organisationnel de la prise en charge des problématiques de santé mentale sous-tendant le positionnement de l'intervention sociale en matière de santé mentale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. Définir les concepts théoriques propres au champ de la psychopathologie vus au cours.
- II. Examiner les critères permettant de situer le fonctionnement d'un individu sur un continuum allant de la normalité à la pathologie au départ de cas (vignettes cliniques).
- III. Décrire les grandes catégories de troubles psychologiques (symptômes, étiologie, épidémiologie) de manière théorique.
- IV. Mettre en rapport ses connaissances théoriques des troubles psychologiques avec des cas (vignettes cliniques).
- V. Décrire le paysage institutionnel propre au secteur de la santé mentale et y situer les principaux services et intervenants au sein desquels et avec lesquels l'assistant social est amené à collaborer dans ce domaine.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les concepts et le champ de la psychopathologie
- Approche structurelle du dispositif de santé mentale

Hospitalisation et dispositif de prise en charge : la réforme des soins en santé mentale de 2010

Psychopathologie et soins contraints

- Approche de quelques troubles (stress, anxiété, dépression, psychose,...).

Démarches d'apprentissage

Exposés interactifs et travail en autonomie.
Analyse de documentaires.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition d'un fichier de diapositives (Powerpoint) présentées au cours et d'une liste d'ouvrages de référence.
- Interventions (facultatives) de personnes ressources (professionnels du secteur).

Ouvrages de référence

- American Psychiatric Association (1995). DSM-IV. Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Masson.
- Debray, Q. & Nollet, D. (2005). Les personnalités pathologiques. Approche cognitive et thérapeutique. 4ème édition. Masson
- Servant, D. (2012) Gestion du stress et de l'anxiété. Elsevier Masson.
- Ladouceur, R., Marchand, A. & Boisvert, J-M (1999). Les troubles anxieux. Approche cognitive et comportementales. Masson.
- Laffleur, C. & Séguin, M. (2008). Intervenir en situation de crise suicidaire. Presses de l'Université de Laval.
- Blackburn, I-M & Cottraux, J. (2008). Psychothérapie cognitive de la dépression. Masson.
- Monestès, J-L (2008). La schizophrénie. Mieux comprendre la maladie et mieux aider la personne. Odile Jacob.
- Nevid, J., Spencer, R. & Greene, B. (2009). Psychopathologie. Pearson/Education.
- Bioy, A & Fouques, D. (2012). Psychologie clinique et psychopathologie. Dunod (2ème éd.).

Supports

- Fichier « Powerpoint » et d'articles ; Vidéos, témoignages « audio » .
- Récits de cas pratiques.
- Intervention (facultative) de personnes ressources (professionnels du secteur).

4. Modalités d'évaluation

Principe

En juin : un examen écrit composé de questions à choix multiples et de questions ouvertes (relatives aux objectifs 2 et 4 décrits plus hauts) porte sur l'ensemble de la matière (diapositives, vidéos, etc.).

En septembre : un examen écrit répondant aux mêmes exigences qu'en juin.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de

Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 19 : Psychologie sociale			
Code	SOAS2B19AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Harmony GLINNE-DEMARET (harmony.glinne-demaret@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la compréhension des imbrications entre conduites humaines, réalités psychiques et champ social. Elle apporte les éléments théoriques qui permettent une réflexion sur la complexité des conduites humaines dans une dimension collective. Elle vise à amener l'étudiant à s'interroger sur les mécanismes de sa propre participation. Connaître et comprendre les concepts de la psychologie sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et comprendre les concepts de la psychologie sociale
- II. Détecter et analyser les mécanismes psychosociaux de base
- III. Questionner les fonctionnements individuels et collectifs au regard d'un groupe social spécifique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B19ASA Psychologie sociale 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B19ASA Psychologie sociale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie sociale			
Code	7_SOAS2B19ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de psychologie sociale développe les connaissances des notions fondamentales et des recherches classiques de cette discipline. Il apporte des repères pour comprendre le développement et le fonctionnement de l'individu au cœur des mécanismes d'interactions et d'influences sociales. Il propose une approche pluricausale des phénomènes sociaux et des comportements individuels en soulignant l'importance du contexte (à l'encontre de l'erreur fondamentale d'attribution) dans lequel ces comportements prennent part.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- I. Définir et différencier la Psychologie sociale parmi les autres domaines de la psychologie.
- II. Identifier les concepts et théories de base de la discipline.
- III. Expliquer et illustrer les principaux thèmes couverts par le cours.
- IV. Expliquer des phénomènes de société (violences collectives, agression, racisme...) via les apports de la psychologie sociale, suivant une approche pluricausale.
- V. Proposer une brève analyse pluricausale d'un fait observé dans la vie quotidienne.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

- Définitions du champ et des concepts clés de la psychologie sociale
- Le soi
- Les relations interpersonnelles et communication
- Les attitudes et changement d'attitudes
- La perception sociale, les attributions causales, les préjugés et les stéréotypes
- Le comportement pro-social
- Les influences sociales, focus sur la soumission à l'autorité
- Illustrations des apports de la psychologie sociale par l'approche d'une problématique contemporaine (ex. violence dans les sports, rumeurs...)

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs, mises en situation et analyse de documents audiovisuels.
- Travail en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise à disposition des diapositives présentées au cours et de références bibliographiques.

Ouvrages de référence

- L. Bédard, J. Déziel et L. Lamarche, Introduction à la psychologie sociale. Vivre, penser et agir avec les autres, Québec, ERPI (Sciences humaines), 1999.
- G.-N. FISCHER, Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Dunod - Bordas, Paris, 1987.
- G.-N. FISCHER, La psychologie sociale, Ed. du Seuil, Paris, 1997.
- J.-P. LEYENS, Psychologie sociale, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1979.
- D.G. MEYERS et L. LAMARCHE, Psychologie sociale, Montréal, McGraw-Hill, 1992.

Supports

- Fichier « Powerpoint ».
- Documentaires, capsules vidéo illustratives.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit (80 %) portant sur toute la matière vue au cours (diapositives, exposés, vidéos) composé de questions fermées et un travail écrit comptant pour 20 %. Ce travail consiste en une analyse d'un fait social (fait divers actuel...) et vise à amener l'étudiant à témoigner de sa capacité à analyser des faits relevés dans la vie quotidienne avec les notions théoriques vues au cours (approche pluricausale, réduction de l'erreur fondamentale d'attribution). Les consignes spécifiques sont données lors de la première séance de cours.

L'examen écrit et le travail écrit constituent une épreuve intégrante et absorbante. Il faut donc avoir présenté les deux épreuves de l'AA pour que la moyenne pondérée puisse être réalisée et pour attribuer la note de l'AA à l'unité d'enseignement. En cas de mention CM, ML, PP, PR, Z, ou FR dans une des deux épreuves (examen et/ou travail), la mention dont question sera la note portée à l'AA et donc à l'UE.

En 1ère session, le travail écrit est à déposer lors de la dernière séance de cours.

En 2ème session, le travail écrit est à déposer au secrétariat à la date qui sera fixée dans la réglementation des examens remise fin mai aux étudiants.

En septembre, les modalités de l'examen restent identiques (un travail 20% + examen écrit 80%). L'étudiant ne représentera que la ou les partie(s) échoué(e)s.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exe	20%+80%			Trv + Exe	20%+80%

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 20 : Sociologie politique			
Code	SOAS2B20AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> David LALOY (david.laloy@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à comprendre et analyser sous l'angle sociologique les enjeux contemporains liés aux questions sociales.

Elle vise à mettre en évidence le lien entre les réalités sociales, les réponses politiques et le travail social, tout cela dans une perspective historique.

Elle contribue au développement de la capacité d'analyse critique de l'étudiant

Elle contribue à une meilleure compréhension de notre monde et de la place tenue par les travailleurs sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

3.3 Exercer un jugement professionnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Repérer les différentes dimensions d'une situation sociale
- II. Identifier les enjeux à un niveau micro, méso et macro
- III. Décrire et analyser les situations sociales en mobilisant les clés de lecture sociologiques
- IV. Interroger les réponses que la société y apporte
- V. Mettre en lien la démarche théorique et d'analyse avec les pratiques de travail social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B20ASA Sociologie politique

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B20ASA Sociologie politique

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie politique			
Code	7_SOAS2B20ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans un monde où la pauvreté n'est toujours pas éradiquée, nous sommes confrontés en tant qu'assistant social aux multiples formes d'inégalités sociales. Le cours vise à identifier, comprendre et analyser, de manière multifactorielle, les situations d'inégalités. Pour ce faire, nous nous appuierons sur la notion de système et explorerons les facteurs production et de reproduction. Dépassant les données purement quantitatives, le cours propose de décoder comment arriver à une société des égaux grâce entre autre au lien social et la citoyenneté. Enfin, le cours met en exergue la nécessité du débat démocratique que pose la problématique des inégalités sociales. Parcourir l'évolution des inégalités à travers le temps et le monde ainsi que les facteurs déterminants alimentera le débat notamment autour des réponses sociétales. En tant qu'assistant social, nous serons amenés à poser un regard critique sur les réponses apportées ou à apporter au regard des stratégies politiques, des programmes de lutte en Belgique wallonne sans négliger l'impact fédéral et européen.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Définir et comprendre le concept d'inégalité sociale
- II. Identifier et expliquer les situations d'inégalités
- III. Analyser de manière multifactorielle les situations d'inégalités
- IV. Identifier et comprendre les facteurs de production et de reproduction à travers une approche systémique
- V. Comprendre et exploiter les outils d'évaluation et de calcul (données empiriques)
- VI. Comprendre les enjeux politiques confrontés à la question des inégalités
- VII. Poser un regard critique sur les réponses apportées ou à apporter par la société
- VIII. Interroger le rôle des travailleurs sociaux

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

- Introduction : définitions, différents types d'inégalités, les inégalités sociales
- Approche conceptuelle :

Notion de système : interactions, cumul et reproduction

Notion « égalité-relation » - lien social : similarité, indépendance et citoyenneté

Notion « pathologies de l'égalité » : la division de la société et les tentatives de régulation, sources d'inégalité: libéralisme, communisme, nationalisme, racisme

Outils d'analyse et de comparaison : Indice de Gini / courbe de Lorenz, Indice de Theil, IDH, IDHI, Seuil de pauvreté, Budget standard, Indicateurs de déprivation

Evolution à travers le temps et le monde : inégalité mondiale, inégalités internationales et internes, définitions et comparaison dans le monde avec un focus sur l'Europe

- Approche pragmatique :

La pauvreté : définition, multidimensionalité, focus sur le sans-abrisme et le processus de désocialisation, les inégalités sociales et culturelles avec un focus sur la petite enfance et les relations avec l'école

Modèle explicatif dit « intégré »

Approche macro : globalisation, relations Nord/Sud

Approche méso et micro : la pauvreté et les réponses sociétales à travers le temps, l'Etat social actif (assistance, solidarité, contrepartie)

- Réponses politiques et conclusions:

Approche multiniveaux : UE, Belgique, FWB

Débat égalité de places/égalité de chances

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Analyse de données empiriques et débat
- Intervenants extérieurs
- Participation à des activités diverses au regard de l'actualité (exemple : pièce de théâtre, film, colloque etc.)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Questions d'examen (questions d'ordre général et conceptuel) remises aux étudiants en vue de la préparation de celles-ci – séance de travail au cours.
- Tableaux et graphiques commentés et analysés durant les cours.
- Débats et réflexion menés en cours.

Ouvrages de référence

Une bibliographie complète et étayée est proposée aux étudiants.

Principaux auteurs :

- Banerjee A., Duflo E. (2012), Repenser la pauvreté, Editions du Seuil, Paris.
- Bihr A., Pfefferkorn R. (2008), Le système des inégalités, Editions La découverte, collection Repères, Paris.
- Bourdieu C., Passeron J-C., (1970), La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement », Les Editions de Minuit, Paris, 2007
- Castel R. (1995), Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Editions Gallimard, Paris, 2009 - (2003), L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'un être protégé ? », Editions du seuil, Paris
- Dubé F., (2010), Les places et les chances. Repenser la justice sociale, Editions du Seuil et la République des Idées, Paris.
- Gadrey J. (2006), En finir avec les inégalités, Editions En clair Mango, Paris.
- Lazzarato M. (2008), Le gouvernement des inégalités », Editions Amsterdam, Paris
- Purière A. (2008), Assistance sociale et contrepartie. Actualité d'un débat ancien, Editions L'harmattan, Paris
- Rosanvallon P. (1995), La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat-providence, Editions Du Seuil, Paris
- Rosanvallon P. (2011), La société des égaux, Editions Du Seuil, Paris.
- Wanlin P. (2010), La pauvreté et l'exclusion sociale : regards du monde associatif et d'institutions culturelles, Ministère de la Communauté française, Bruxelles.
- Braconnier C., Mayer N., (dir) (2015), Les Inaudibles : sociologie politique des précaires, Presses de Sciences Po, Paris.

Sites Internet :

- Equipe de recherche sur les inégalités sociales : <http://www.cmh.iris.ens.fr/>
- Observatoire des inégalités : <http://www.inegalites.fr/>

Supports

- Powerpoints
- Portefeuille de lectures
- Tableaux et graphiques
- Vidéos
- Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

Trois questions au sort : question d'ordre général et conceptuel (remise avant et préparée lors du dernier cours), un tableau ou un graphique à commenter et à analyser au regard des éléments du cours, question ouverte en lien avec des débats menés durant le cours qui invite au positionnement personnel et une réflexion en tant que futur assistant social.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 : Approches spécifiques de travail social			
Code	SOAS2B21AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Jean-Emmanuel BARTHELEMY (jean-emmanuel.barthelemy@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Paul VERJANS (paul.verjans@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques au sein de trois champs que sont la déontologie et l'éthique, la sociologie et la méthodologie. Ces repères vont aider l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

Compétence 5 Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE

- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 7 CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
- II. Appliquer les outils théoriques et/ou méthodologiques pour analyser les situations complexes auxquelles les assistants sociaux sont confrontés
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS2B21ASA	Déontologie du travail social	15 h / 1.5 C
SOAS2B21ASB	Ethique du travail social	24 h / 2 C
SOAS2B21ASC	Pratiques artistiques et travail social	15 h / 1.5 C

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS2B21ASD	Analyse des organisations	24 h / 2 C
SOAS2B21ASE	Déontologie	12 h / 1 C
SOAS2B21ASF	Intégration méthodologique	18 h / 2 C

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS2B21ASG1	Approfondissement méthodologique: Action collective	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASG2	Approfondissement méthodologie: Travail social individuel	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASH1	Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASH2	Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	24 h / 2 C	(opt.)

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	24 h / 2 C	(opt.)
SOAS2B21ASJ1	Approfondissement méthodologique : Action collective	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASJ2	Approfondissement méthodologique : Travail social individuel	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASK1	Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASK2	Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité	15 h / 1.5 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS2B21ASA	Déontologie du travail social	15
SOAS2B21ASB	Ethique du travail social	20
SOAS2B21ASC	Pratiques artistiques et travail social	15

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS2B21ASD	Analyse des organisations	20
SOAS2B21ASE	Déontologie	10
SOAS2B21ASF	Intégration méthodologique	20

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS2B21ASG1	Approfondissement méthodologique: Action collective	15	(opt.)
SOAS2B21ASG2	Approfondissement méthodologie: Travail social individuel	15	(opt.)
SOAS2B21ASH1	Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille	15	(opt.)
SOAS2B21ASH2	Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité	15	(opt.)
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	20	(opt.)

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	20	(opt.)
SOAS2B21ASJ1	Approfondissement méthodologique : Action collective	15	(opt.)
SOAS2B21ASJ2	Approfondissement méthodologique : Travail social individuel	15	(opt.)
SOAS2B21ASK1	Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille	15	(opt.)
SOAS2B21ASK2	Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité	15	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 2.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse des organisations			
Code	7_SOAS2B21ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage offre un regard, une approche utile à la pratique du travail social. Elle donne des repères spécifiques en méthodologie par des pratiques d'observation de l'organisation pour les analyser dans un cadre plus large lié à des éléments de sociologie (impact de la société sur l'organisation), d'éthique et de déontologie (notion d'organisation bienveillante et juste centrée sur le bénéficiaire). Ces repères aident l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- I. Enumérer une dizaine de techniques d'observation et d'analyse.
- II. Utiliser ces techniques en les appliquant à des expériences rencontrées en stage ou sur le campus.
- III. Concevoir SWOT (technique d'analyse de problèmes) par type de thème concernant l'organisation dans l'intérêt des bénéficiaires.
- IV. Identifier, de décrire, d'analyser puis d'évaluer son sens de l'observation et de l'analyse des utilisateurs et du personnel de l'organisation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'intégration
- Le travail d'équipe
- La structure centrée autour des bénéficiaires
- Méthodes d'observation (3P)
- La communication interne
- La communication externe
- Les fédérations
- Les motivations et compétences
- Les buts, objectifs et moyens
- Le SWOT (technique d'analyse de problèmes)

Démarches d'apprentissage

La démarche est interactive et participative par des articulations incessantes entre les éléments théoriques (définitions, méthodes), les applications (exercices) et l'état réflexif de l'étudiant (préjugés, craintes, espoir).

La participation est en cela obligatoire, vu l'auto-observation de soi dans le processus et la mise en écriture de fiches d'observation de l'organisation et de soi, le tout évalué dans le travail écrit final (examen).

L'approche est déductive par rapport à des mises en situation.

L'approche est inductive par rapport aux apports théoriques.

Des études de cas sont une approche pour l'ouverture à l'analyse de situations réelles.

Chaque étudiant complète son carnet de fiches (approche par situation-problème) en fonction de son expérience et du partage des analyses des autres étudiants (approche interactive). Ces fiches sont des supports utiles à l'examen écrit.

Des recherches sur le net renforcent la découverte des fédérations.

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps d'échanges (15 minutes) aux cours sur les fiches avant stage (consignes, écoute des difficultés).

Une heure au dernier cours est consacré aux questions-réponses sur le cours et sur les questions d'examen et les fiches à présenter, ainsi que sur un feedback sur l'état d'avancement de celles-ci.

Ouvrages de référence

- La sociologie des organisations, Bernoux, Seuil, 1985
- Management des situations complexes, Bonami-De Henin, DeBoeck, 1993

Supports

- Sites internet
- Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'absence injustifiée au cours est sanctionnée de 3 points.

L'examen écrit comporte une partie de restitution des repères théoriques, une autre sur la restitution d'une pratique professionnelle analysée, et la remise de fiches d'analyse (ex : le SWOT).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 40% dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie			
Code	7_SOAS2B21ASE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'assistant social se trouve souvent pris dans des tensions entre les droits et besoins de l'utilisateur, les missions de l'institution et ses valeurs personnelles. L'objectif sera bien de donner des repères inscrits dans les codes de déontologie en travail social afin de guider son intervention et d'utiliser au mieux cette part de liberté/responsabilité qu'il détient. Une place particulière est réservée au secret professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Définir et comprendre la déontologie comme repère fondamental en travail social.
- II. Utiliser les repères déontologiques pour questionner des pratiques de travail social.
- III. Définir le secret professionnel d'un point de vue légal et déontologique.
- IV. Analyser une situation en travail social d'un point de vue déontologique afin de dégager ou questionner une position professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approche générale de la déontologie.
- La déontologie des assistants sociaux face au travail social.
- Contenu des codes de déontologie en travail social.
- Le secret professionnel.
- La réponse est dans le code ?

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera fonction des modalités pratiques d'enseignement. Les huit premières heures de cours seront données à l'ensemble des étudiants. La découverte des concepts théoriques se fera de façon magistrale avec quelques mises en situations et l'appui des codes de déontologie. Des questionnements déontologiques actuels seront abordés afin de pousser les étudiants à une vigilance professionnelle. Les quatre dernières heures de cours sont données en sous-groupes. Ce sera le moment de l'articulation théorie-pratique à partir de mises en situations où les interactions seront privilégiées. A travers des mises en situations, l'étudiant sera amené à développer une réflexion déontologique pour se donner des repères éclairants dans son rôle d'assistant social.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Regard sur l'examen de l'année précédente.
- La mise en situation posée à l'examen ressemblera fortement aux mises en situation abordées au cours.

Ouvrages de référence

- Bonjour P & Corvazier F., Repères déontologiques pour les acteurs sociaux, Eres, 2003 Boudjemaï M., Le secret professionnel en action sociale, Editions Dunod, Paris, 2008
- Le secret professionnel partagé, revue "L'Observatoire" n° 77, 2013
- Secret professionnel et déontologie, Journal du Droit des Jeunes, 2007
- Chambeau M., Pour une glasnost dans l'aide à la jeunesse, Editions Jeunesse et Droit, 2011

Supports

Un syllabus et un Powerpoint sont distribués aux étudiants. Les étudiants ont accès à différents code de déontologie.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit portera sur la matière théorique et sur des mises en situation.

Il vise à vérifier:

- la connaissance et la compréhension des repères déontologiques;
- l'appropriation de cette méthode de travail social à travers des mises en situation.

La participation au séminaire/atelier est obligatoire. Toute absence injustifiée provoquera le retrait de 3 points/20 à l'examen.

Dans le cas d'une seconde session, le retrait des 3 points dû à l'absence injustifiée en séminaire est annulé.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Intégration méthodologique			
Code	7_SOAS2B21ASF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de ce cours est d'aider les étudiants à s'approprier les repères et les outils méthodologiques abordés au cours de méthodologie du travail social (UE22) et plus spécifiquement les activités d'apprentissage « travail social individualisé » et « travail social de groupe ».

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable :

- D'appliquer les repères méthodologiques vus au cours de travail social individualisé (construction et analyse de la demande, le bilan psychosocial, le projet d'intervention, l'évaluation) et de travail social de groupe (planification de l'intervention et le début d'un groupe) autour d'une situation sociale donnée
- D'argumenter ses positions professionnelles en regard d'une situation sociale donnée
- De mobiliser des habiletés relationnelles (communication verbale et non-verbale) face à une personne ou un groupe nécessaires à l'installation d'une relation d'aide

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les questions-clé de la méthodologie ont été vues au cours de méthodologie (voir les syllabus de TSI et TSG). Seront abordés plus spécifiquement l'appropriation de repères méthodologiques, à savoir :

- la récolte d'informations
- la construction et l'analyse de la demande
- le bilan psychosocial
- l'évaluation
- le projet d'intervention
- la méthodologie intégrée : passage du TSI au TSG
- l'écoute

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera évidemment active et participative. Ces séminaires seront l'occasion, à partir de situations pratiques, d'expérimenter et de s'approprier la méthodologie en travail social. Les supports seront variés: mises en situation, jeux de rôle, témoignages de professionnels, séquences filmées,... Les expérimentations et l'appropriation se feront, pour les étudiants, à travers des débats, prises de position dans des analyses de situation, jeux de rôle, travail d'écriture...

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors du cours, les étudiants sont amenés à mettre en pratique les repères méthodologiques sur des mises en situation. Le même type d'exercice fait l'objet d'une question à l'examen.

Ouvrages de référence

- Syllabus de « méthodologie - travail social individualisé » (UE22), Degimbe P. et Pourveur V., ISSHA, 2015-2016.
- Syllabus de « Méthodologie - travail social de groupe » (UE22), Degimbe P. et Lacroix M., ISSHA, 2015-2016.

Supports

- Syllabus de « méthodologie - travail social individualisé » (UE22), Degimbe P. et Pourveur V., ISSHA, 2015-2016.
- Syllabus de « Méthodologie - travail social de groupe » (UE22), Degimbe P. et Lacroix M., ISSHA, 2015-2016.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen écrit portera sur l'application des repères méthodologiques (TSI et TSG) à travers une mise en situation. Les étudiants disposeront des deux syllabi de méthodologie (UE22) pendant l'examen. Chaque absence injustifiée aux séminaires fera perdre 3 points par séminaire dans la cotation finale. Le retrait des 3 points dû à l'absence injustifiée en séminaire est annulé pour la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 40 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 22 : Méthodologie du travail social 2			
Code	SOAS2B22AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Nathalie MAHIEU (nathalie.mahieu@helha.be) Catherine MEURISSE (catherine.meurisse@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Paul VERJANS (paul.verjans@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition par l'étudiant d'outils, de méthodes et de techniques utiles à l'intervention sociale dans ses dimensions individuelle, collective et communautaire. Elle permet à l'étudiant de penser et de structurer son action. Elle contribue ainsi au développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être propres au travail social.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale et une intervention en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal
- II. Identifier et analyser les différentes phases du processus global d'intervention
- III. Expérimenter en « micro enseignement » les outils, techniques et méthodes d'intervention
- IV. Donner du sens au choix des méthodes
- V. Mobiliser des habiletés relationnelles nécessaires à l'exercice du métier

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : UE23

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS2B22ASA	Méthodologie intégrée du travail social	90 h / 9 C
-------------	---	------------

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS2B22ASB	Travail social individualisé 2	30 h / 3 C
-------------	--------------------------------	------------

SOAS2B22ASC	Travail social de groupe 2	30 h / 3 C
-------------	----------------------------	------------

SOAS2B22ASD	Travail social communautaire	30 h / 3 C
-------------	------------------------------	------------

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS2B22ASE	Méthodologie du travail social individuel	45 h / 4.5 C
-------------	---	--------------

SOAS2B22ASF	Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective	45 h / 4.5 C
-------------	--	--------------

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS2B22ASG	Méthodologie du travail social individuel	45 h / 4.5 C
-------------	---	--------------

SOAS2B22ASH	Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective	45 h / 4.5 C
-------------	--	--------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS2B22ASA	Méthodologie intégrée du travail social	90
-------------	---	----

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS2B22ASB	Travail social individualisé 2	30
-------------	--------------------------------	----

SOAS2B22ASC	Travail social de groupe 2	30
-------------	----------------------------	----

SOAS2B22ASD	Travail social communautaire	30
-------------	------------------------------	----

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS2B22ASE	Méthodologie du travail social individuel	45
-------------	---	----

SOAS2B22ASF	Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective	45
-------------	--	----

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS2B22ASG	Méthodologie du travail social individuel	45
-------------	---	----

SOAS2B22ASH	Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective	45
-------------	--	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 9/60 du Bloc 2.

Pour Mons et Montignies sur Sambre

Principe général : la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. **En cas de note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE**, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. **En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude)** dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre,

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,
pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage;
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social individualisé 2			
Code	7_SOAS2B22ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de travail social individualisé aborde globalement le rôle de l'assistant social en lien avec la relation d'aide, dans le contexte de l'état social actif. Il vise à présenter des repères qui nous paraissent importants dans tout processus d'intervention individualisée afin que l'étudiant puisse construire une position professionnelle aux regards des fondements déontologiques de la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Décrire le rôle de l'assistant social dans le contexte d'intervention et les limites des principes qui guident son action
- II. Décrire et expliquer les repères méthodologiques du processus d'intervention et les utiliser à partir de mises en situation
- III. Mobiliser les habilités relationnelles (communication verbale et non-verbale) nécessaires à l'installation d'une relation d'aide

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1ère partie : Travail social et intervenant social : relation d'aide et constructivisme

2ème partie : Deux outils transversaux en travail social individualisé

- La communication interpersonnelle
- L'entretien

3ème partie : Repères méthodologiques pour l'intervention sociale individualisée

La rencontre et l'accueil, le cadre, construction et analyse de la demande, bilan psychosocial et hypothèses de travail, le projet d'intervention, interventions et accompagnement, évaluation et fin d'intervention.

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera de type inductif et déductif : exposé oral, découverte et appropriation des concepts théoriques à partir de différents supports (exercices en sous-groupes, jeux de rôle, mises en situation).

Recours à un séminaire sur l'entretien : Jeux de rôle et mises en situation autour de l'entretien et de la communication.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Regard sur l'examen de l'année précédente.
- Lors du cours, les étudiants sont amenés à mettre en pratique les repères méthodologiques sur des mises en situation. Le même type d'exercice fait l'objet d'une question à l'examen.

Ouvrages de référence

- AMIGUET O. et JULIER C., L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques, IES, Genève, 1996.
- Sous la direction de J.ION, Le travail social en débat(s), Alternatives Sociales, Ed. La Découverte, Paris, 2005.
- DE ROBERTIS C., Méthodologie de l'intervention en Travail social, Bayard, 2007.
- TREMBLAY L., La relation d'aide : développer des compétences pour mieux aider, Ed. Chroniques Sociales, 2001.
- GAIGNON C., De la relation d'aide à la relation d'êtres - la réciprocité transformatrice, L'Harmattan, 2006.
- TURCOTTE D. et DESLAURIERS JP., Méthodologie de l'intervention sociale personnelle, Presses de l'Université de Laval, 2014

Supports

Un syllabus du cours sera distribué aux étudiants dès le premier cours. Le cours s'appuie sur la présentation d'un PowerPoint.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen portera sur la matière théorique et sur des mises en situation. Il vise à vérifier la compréhension et l'appropriation du cours.

La participation au séminaire est obligatoire. Toute absence injustifiée provoquera le retrait de 3 points/20 à l'examen. Le retrait des 3 points dû à l'absence injustifiée en séminaire est annulé pour la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social de groupe 2			
Code	7_SOAS2B22ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de travail social de groupe a pour objectif d'amener l'étudiant à prendre conscience que le travail social avec un groupe représente un mode d'intervention pertinent à côté et en complémentarité du travail social individualisé et du travail social communautaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Définir l'intervention sociale de groupe et ses spécificités
- II. Identifier les composants importants de la dynamique des groupes
- III. Identifier sa propre place au sein d'un groupe
- IV. Planifier l'intervention sociale de groupe à partir des repères méthodologiques : analyse de la demande, établissement du projet, recrutement des membres, animation du groupe et évaluation de l'intervention sociale de groupe
- V. Mobiliser les habilités relationnelles nécessaires à la participation à un groupe ou à son animation : capacité à prendre la parole, à écouter les différents membres et à animer les échanges selon l'objectif du groupe (partage d'expérience, prise de décision).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

- Approche générale du TSG : définition, rôle de l'intervenant.
- La dynamique de groupe.
- o Définition du groupe
- o La participation
- o Le fonctionnement d'un groupe
- o Phases de développement d'un groupe
- L'intervention sociale de groupe : Processus d'intervention sociale auprès des groupes.

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera de type inductif et déductif : exercices de sensibilisation à la dynamique de groupe, découvertes de

concepts théoriques à partir de différents supports (film, articles, mises en situation, témoignages de professionnels...). Un séminaire résidentiel de deux jours (une nuit), destiné à prendre comme objet d'apprentissage la dynamique du groupe-classe lui-même, est organisé en début d'année.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Regard sur l'examen de l'année passée
- Mise au travail d'une mise en situation, débat et présentation écrite de ce qui est attendu.

Ouvrages de référence

- TURCOTTE D. et LINDSAY J, L'intervention sociale auprès des groupes, Gaétan Morin éditeur, Boucherville (Québec), 2001.
- D. ANZIEU – J.-Y. MARTIN, La dynamique des groupes restreints, PUF, Paris, 2003.
- MASSA H., Le travail social avec des groupes, Dunod, Paris, 2001.
- BERTEAU G., La pratique de l'intervention de groupe - perceptions, stratégies et enjeux, Presses de l'Université du Québec, 2006.
- DE ROBERTIS C., ORSONI M., HENRI P., ROMAGNAN M., L'intervention sociale d'intérêt collectif - de la personne au territoire, Presses de l'école des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes, 2008.

Supports

Un syllabus du cours sera distribué aux étudiants. Ils auront aussi accès au PowerPoint du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation au séminaire/atelier est obligatoire. Toute absence injustifiée provoquera le retrait de 3 points/20 à l'examen. Un examen écrit portera sur la matière théorique et sur des mises en situation. Il vise à vérifier la compréhension et l'appropriation de cette méthode de travail social à travers des mises en situation et des questions de connaissance des repères. L'examen de 2e session sera oral ; dans ce cas, le retrait des 3 points dû à l'absence injustifiée en séminaire est annulé.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social communautaire			
Code	7_SOAS2B22ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours est conçu comme une introduction à une méthode de travail social : l'action collective en travail social communautaire. Il vise à faire prendre conscience aux étudiants de l'importance d'une approche globale et locale dans le traitement des principaux problèmes sociaux collectifs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Au niveau de la connaissance:

- I. définir le TSC et sa plus-value sociale,
- II. identifier sa complémentarité méthodologique par rapport au TSG et au TSI.

Au niveau de la compréhension:

- I. construire un questionnaire en fonction du public pour décrire la situation de départ,
- II. interpréter les résultats en fonction des théories sociologiques et sociales vues dans les différents cours,
- III. remettre en contexte les problèmes récurrents (insalubrité, saleté, isolement social, mixité religieuse et ethnique).

Au niveau de l'application: ce projet est virtuel. Toutefois, la méthodologie devra être respectée "comme si" on allait le faire :

- I. délimiter un territoire où une action sociale doit être menée,
- II. aller à la rencontre du public et comprendre sa demande,
- III. dégager une situation problème et repérer les différentes étapes nécessaires à la construction d'un projet adapté,
- IV. répondre ensemble aux besoins perçus avec créativité et apporter des solutions concrètes, réalistes et efficaces
- V. faire preuve de capacités organisationnelles nécessaires au montage de projet,
- VI. rechercher des sources de financement locales, régionales et communautaires et fédérales,
- VII. construire des partenariats locaux, régionaux et nationaux.

Au niveau de l'analyse:

- I. définir sa population cible et pour se faire comparer les indicateurs pour leur donner un sens à travers la comparaison,
- II. justifier ses idées, sa pratique en fonction des ouvertures théoriques données (ex: la motivation, le sens social du bénévolat, le décentrage par rapport à un public stigmatisé,...)

Au niveau de la synthèse:

- I. rédiger un rapport de demande de subside attractif,

II. rédiger un rapport d'activités présentant le projet et ses différentes étapes en y mettant du sens social.

Au niveau de l'évaluation:

- I. trouver des indices de réussite du projet ainsi que de faiblesse,
- II. répondre à ces critères évaluatifs objectivement et de manière constructive,
- III. présenter son projet devant la classe en montrant ses buts, objectifs et finalités.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction: origine du développement social communautaire et du TSC, définitions
- Chapitre 1 : qu'est-ce qu'un projet d'action collective ?
- Chapitre 2 : poser les fondements du projet
- Chapitre 3 : organiser et réaliser le projet
- Chapitre 4 : évaluer son action
- Chapitre 5 : où trouver des pistes pour développer des projets d'action collective ?

Une intervention extérieure de présentation d'un projet sera organisée sous réserve des disponibilités horaires. Des visites de projets à Paris seront aussi intégrées à ce cours parallèlement à celui d'Economie sociale (Resp: Isabelle Taildon) à raison de 4h/30. La participation à ce voyage est donc bien obligatoire. Un travail d'analyse sera demandé.

Démarches d'apprentissage

La méthode est active et nécessite donc une participation tout le long du processus. Dès lors, les présences sont prises et comptent pour 3 points dans l'évaluation finale de manière individuelle.

Cette méthode s'articule autour de 3 axes :

1. des temps ex cathedra présentant les théories et définitions, l'évolution de la méthode, ses avantages et inconvénients: un syllabus remis aux étudiants est à compléter par des notes personnelles, illustré par des capsules vidéos, des articles de presse et un article de fond sur la participation citoyenne ;
2. la présentation méthodologique du TSC: découverte de la méthode étape par étape à travers la simulation en classe et sur le terrain choisi, d'un projet collectif (fictif) à visée communautaire, objet d'un travail écrit en sous-groupes et d'une présentation orale devant la classe ;
3. des intervenants de terrain menant des projets de TSC : une grille d'analyse du projet sera à compléter sur place.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ce cours est évalué sur la base d'un travail de groupe où il s'agit de monter un projet fictif passant alors par toutes les étapes de la démarche. Le cours est bien souvent articulé entre théorie et pratique à chaque séance. Les étudiants ont alors l'occasion d'être suivis par petits groupes et ainsi de poser leurs questions. Ils sont ainsi réorientés au bon moment si nécessaire. De même, une solidarité constructive dans l'apprentissage entre étudiants est stimulée.

Ouvrages de référence

- S. ALINSKY, Manuel de l'animateur social. Une action directe non violente. Seuil, 1976.
- C. BACHMANN - J. SIMONIN, Changer au quotidien, Tome 1, Paris, Etudes Vivantes, 1981.
- B. COURTOIS et M-C.JOSSO, Le projet : nébuleuse ou galaxie ?, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1997.
- M. BONETTI et al., Développement social urbain : stratégies et méthodes, Paris, L'Harmattan, 1991.

Supports

Un syllabus est proposé. Celui-ci doit être annoté tout au long des séances de cours oral.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les critères principaux d'évaluation sont la compréhension globale de la dynamique et des enjeux de l'action communautaire en travail social et la capacité à mener une réflexion méthodologique comprise comme étant une prise à distance et une réappropriation de la méthode enseignée en classe. La créativité dans la réponse à la demande communautaire est un des éléments fondamentaux. Attention, il ne s'agit pas d'une créativité dans la présentation du travail devant la classe : celle-ci N'est PAS prise en compte !

L'évaluation portera sur :

*Projet 80% (écrit 40 % et oral 40 %) réalisé en groupe (2 à 5) et présenté devant tous à la dernière séance. Les consignes sont reprises et données sur le document du même nom. En 2e session, le travail peut alors se corriger individuellement (au choix des étudiants).

*Participation 20 %

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20%		
Période d'évaluation			Prj	80%	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 23 : Activités d'intégration professionnelle 2			
Code	SOAS2B23AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Nathalie MAHIEU (nathalie.mahieu@helha.be) Catherine MEURISSE (catherine.meurisse@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Paul VERJANS (paul.verjans@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u>		

	Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) Marcelline LABOIS (marcelline.labois@helha.be)
Coefficient de pondération	190
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet de faire l'apprentissage et l'expérimentation progressifs du métier d'assistant social dans un contexte professionnel. Elle permet de mettre au travail la dimension professionnelle de la relation avec les personnes, les groupes et les communautés. Elle vise à développer chez l'étudiant des capacités d'analyse et de compréhension de la population, de l'institution et du secteur d'intervention. Elle soutient une démarche de réflexion et de remise en question centrée sur la pratique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s):

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Construire et gérer des relations professionnelles
- II. Identifier et comprendre le contexte d'intervention, la population, l'institution et le secteur
- III. Identifier les phases du processus d'intervention et mettre en œuvre certaines d'entre elles
- IV. Expérimenter les outils, techniques et méthodes d'intervention
- V. Acquérir une méthodologie professionnelle et la questionner en vue de construire son identité professionnelle

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE12
 Corequis pour cette UE : UE22

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B23ASA	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	300 h / 19 C
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS2B23ASB	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	280 h / 14 C
SOAS2B23ASC	Rapport de stage 2	20 h / 5 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS2B23ASD	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	300 h / 19 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS2B23ASA	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	300 h / 19 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B23ASA	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	190
+ HELHa Mons - Campus		

SOAS2B23ASB	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	140
SOAS2B23ASC	Rapport de stage 2	50
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS2B23ASD	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	190
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS2B23ASA	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	190

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 19/60 du Bloc 2.

La note de l'UE 23 « Activités d'intégration professionnelle 2 » est fixée à l'issue du 2e quadrimestre.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

Une note d'échec dans l'UE 23 « Activités d'intégration professionnelle 2 » peut faire l'objet d'une **remédiation** entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle ne peut donner lieu à remédiation quand un complément de stage ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

Pour Mons, Dispositions complémentaires dans la fiche descriptive de l'UE 23.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP 2 (stage 2 et supervisions)			
Code	7_SOAS2B23ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	280 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage de 2ème année occupe une place indispensable dans la formation car il permet de faire l'apprentissage et l'expérimentation de la profession d'assistant social dans un contexte professionnel. Dans cette optique, il est attendu que l'étudiant, bénéficiant d'un accompagnement de son chef de stage, un travailleur social, puisse découvrir et expérimenter un processus d'intervention en travail social. Cette activité vise autant le développement de capacités relationnelles et d'intervention que des capacités d'analyse et de remise en question.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du stage de la 2ème année, l'étudiant sera capable de :

- **Interagir avec son milieu professionnel.** Pour cela, il sera à même de :

- o Repérer les partenaires potentiels à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution
- o Questionner et échanger autour des situations, partager les informations, émettre son avis
- o Collaborer avec les autres services
- o Faire sa place dans le respect des limites professionnelles et personnelles
- o **Etablir une communication professionnelle.** Pour cela, il sera à même de :
 - o Recueillir et traiter des informations
 - o Rédiger, synthétiser et argumenter tant par écrit qu'à l'oral
 - o Identifier et utiliser le langage propre au secteur d'intervention
 - o Utiliser les outils propres au service notamment utiliser le téléphone
 - o Adapter son langage au public
- o **Connaître le contexte institutionnel.** Pour cela, il sera à même de :
 - o Identifier et relater le fonctionnement de l'institution
 - o Identifier les instances de tutelle
 - o Identifier et utiliser la législation propre au secteur
 - o Repérer l'environnement local au niveau géographique, socio-culturel et économique
 - o Repérer les éventuels décalages entre le cadre théorique et le contexte pratique
 - o Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances
- o **Analyser des situations sociales tant à un niveau individuel, que collectif.** Pour cela, il sera à même de :
 - o Identifier les caractéristiques et les conditions de vie du public
 - o Repérer les problématiques
 - o Décoder les besoins, les attentes et les demandes
 - o Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances
- o **Etablir des relations professionnelles avec les bénéficiaires.** Pour cela, il sera à même de :
 - o Engager une relation professionnelle avec les usagers
 - o Ajuster la relation professionnelle en fonction des enjeux et des contextes
 - o Favoriser l'expression des personnes
 - o Clarifier les difficultés, ressentis, besoins et attentes des personnes
 - o Respecter les personnes, prendre du recul
 - o Respecter les règles de déontologie et le secret professionnel
- o **Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et/ou les communautés un processus d'intervention.** Pour cela, il sera à même de :
 - o Recueillir les éléments utiles à la compréhension de la situation
 - o Fixer des objectifs avec l'usager
 - o Identifier les phases du processus d'intervention
 - o Expérimenter certains aspects du processus
 - o Associer les usagers dans les actions entreprises
 - o Donner des informations justes et précises aux usagers
 - o Donner du sens aux interventions menées
- o **Questionner sa pratique.** Pour cela, il sera à même :
 - o S'interroger sur les méthodes, les outils et techniques utilisées
 En fonction des situations vécues et rencontrées, et tout au long de son cursus, l'étudiant sera également capable de travailler la question des émotions. Pour ce faire, il sera à même de :
 - Identifier, comprendre ses émotions
 - Reconnaître leur influence, les exprimer,
 - Les maîtriser et/ou les utiliser pour guider les interventions et les relations avec les autres
 Il sera également poussé à développer sa confiance en lui et donc à valoriser ses savoirs, savoir- faire et savoir-être ; développer ses compétences, et à s'affirmer.

Etant en apprentissage, le stagiaire bénéficiera de conditions de travail particulières. Les difficultés qu'il aura à aborder seront graduées. Il disposera du temps indispensable à la préparation, à la rédaction des rapports d'intervention ainsi qu'aux différentes coordinations que ces interventions entraînent. Il pourra compter sur l'aide régulière de son chef de stage et de son superviseur.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le stage se déroule sur une période de 44 jours.

Démarches d'apprentissage

Le travail effectué par le stagiaire sera suivi régulièrement par le chef de stage. Lors de ces rencontres, le chef de stage veillera à évaluer l'évolution de l'étudiant par rapport aux objectifs de stage et à lui offrir une écoute et un partage d'expérience par rapport à ses interrogations.

Un maître de formation pratique assurera l'accompagnement et l'évaluation de l'étudiant durant son expérience de stage. Pour

ce faire, la participation à 5 supervisions est obligatoire (3 supervisions individuelles (1h30) et 2 supervisions collectives (entre 2h00 et 3h00 selon le nombre d'étudiants)). L'étudiant est tenu de faire parvenir au superviseur au minimum 2 jours avant chaque supervision ses préparations écrites. Le contenu de celles-ci sera défini par le superviseur et l'étudiant.

La 1ère supervision aura lieu avant l'entrée en stage. Les supervisions suivantes seront étalées de façon régulière durant la période de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le processus d'évaluation est continu. Une grille d'évaluation précise bien les compétences attendues. Une rencontre à la mi-stage (réunissant chef de stage, maître de formation pratique et le stagiaire) permettra de faire le point sur le processus d'acquisition de ces compétences.

Les supervisions sont des espaces dédiés à l'accompagnement individualisé des étudiants permettant une prise de recul, une articulation entre la théorie et la pratique et un soutien à la démarche d'apprentissage.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- Les syllabus des cours théoriques et de méthodologie de travail social représentent des ressources intéressantes.
- L'accompagnement individualisé permettra de renvoyer l'étudiant vers des lectures spécifiques en lien avec sa pratique de stage.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En fin de stage, le chef de stage rédigera une évaluation qualitative, sur base du modèle proposé par l'école. L'étudiant sera associé au processus d'évaluation.

Avant remise du rapport de stage, le superviseur rencontrera l'étudiant afin de lui donner sa cotation en pratique professionnelle. En cas d'échec, il n'y a pas de remédiation possible (seconde session).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 140

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 14/19ème dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

L'UE étant composée de deux activités d'apprentissage, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des deux activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre activité d'apprentissage composant l'UE).
En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre activité d'apprentissage composant l'UE).

En 2e session, la partie stage n'est pas remédiable.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rapport de stage 2			
Code	7_SOAS2B23ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEI (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Pour finaliser l'expérience de stage, il est demandé à l'étudiant de réaliser un rapport de stage. Celui-ci est non seulement le reflet de l'expérience professionnelle acquise en stage, mais également une analyse et un questionnement des problématiques des personnes rencontrées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Identifier et comprendre l'organisme de stage à travers ses différentes composantes
- II. Identifier et repérer les problématiques, les besoins, les attentes du public
- III. Décrire les différentes expériences professionnelles du stagiaire et les analyser d'un point de vue méthodologique et déontologique.

- IV. Elaborer des prises de décision personnelle
- V. Employer le langage professionnel du secteur
- VI. Organiser l'ensemble de ces informations et expériences afin de les rapporter par écrit de manière pertinente
- VII. Questionner les méthodes de travail et la construction de son identité professionnelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le document sera dactylographié et relié. Il contiendra également une table de matières et une bibliographie. Le rapport ne comprendra pas plus de 35 pages. Une note précisant les attentes du travail est distribuée aux étudiants.

- Table des matières
- Introduction
- Monographie de l'institution : Historique, législation, moyens, Statuts et projet social, personnel, rôle de l'assistant social.
- Expériences professionnelles du stagiaire : analyse de la population, description et analyse des interventions.
- Approfondissement d'un sujet : L'étudiant développe une réflexion approfondie, mêlant approche théorique et pratique, sur un sujet rencontré durant le stage : problématique particulière (exclusion sociale, toxicomanie, alcoolisme, placement ...) ou un aspect méthodologique du travail social (le premier entretien, la guidance, la visite de contrôle ...).
- Conclusion : l'étudiant sera capable de détailler ses acquis d'apprentissage durant son expérience professionnelle de terrain
- Bibliographie
- Annexes

Démarches d'apprentissage

Les supervisions sont des espaces où les thématiques du rapport sont abordées continuellement tant au niveau des documents écrits préparatoires à la supervision qu'au niveau de la rencontre elle-même.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors des supervisions, un moment sera consacré au rapport de stage afin d'apporter davantage de précisions. Le document précisant les attentes du travail comprend aussi les critères d'évaluation.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Une note contenant attentes et critères d'évaluation est remise aux étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation fait l'objet d'une rencontre entre le maître de formation pratique et l'étudiant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	100	Rap	100
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 5/19ème dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

L'UE étant composée de deux activités d'apprentissage, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des deux activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre activité d'apprentissage composant l'UE).

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre activité d'apprentissage composant l'UE).

En 2e session, la partie rapport est remédiable.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).